



Mainlevée d'une interdiction

Par **Loungc**, le **09/01/2017** à **21:47**

Bonsoir alors voila mon copain a une interdiction de m'approcher depuis août 2014 jusqu'en novembre 2017 suite une bagarre qu'on est eu ensemble, j'avais 17 ans lui était majeur, des gens dehors on appeler la police et les pompiers ils sont arrivés vue que j'étais mineur ils m'ont directement emmener à l'hôpital et appeler mes parents qui on ensuite porté plainte contre lui

Il y a eu donc le jugement en août 2014, 3 ans de sursi et de mise à l'épreuve avec un an de prison s'il me voyait ou ne respectais pas ses engagements.

On s'est ensuite revue, et je suis tombé enceinte il est quand même rester avec moi et voulait malgré tout pouvoir l'assumer, quand j'ai accouchée je suis partie de chez mes parents malheureusement mon fils a été placée on se bat jusqu'aujourd'hui pour pouvoir le récupérer, il n'a pas pu assister à l'accouchement il la vue au 6 mois de notre enfant, j'ai été ensuite hébergée chez une amie avec mon copain, on nous a balancé il a donc fait de la prison mais seulement pendant trois mois à sa sortie on s'est pris un appartement, et je suis donc retombe enceinte de lui, on a vécu ensemble pendant plus d'un an, tout se passais super bien et au jour d'aujourd'hui je suis dans un foyer mere enfant avec notre deuxième qui a vue seulement à l'accouchement et depuis plus jamais mon deuxième va avoir 6 mois et normalement vas bientôt le voir mais 1 fois par mois pendant 1h .. j'ai fait une lettre au juge d'application des peines et mon copain de son côté a fait la demande de lever l'interdiction avec son avocate. Avec l'appui du juge des enfants.

On a rendez vous ce jeudi pour l'opportunité de la levée d'interdiction, je stressé beaucoup parce que j'ai peur qu'il refuse même s'il nous reste un an encore cest plus supportable, je veux qu'on puisse faire nos visite médiatisés avec notre premier ensemble car notre premier a 1 an et demi et nous a jamais vue ensemble, cela avancerais plus vite si on sera à deux pendant les visites, notre référante ASE est de notre côté aussi et est d'accord.

J'aurais voulu savoir comment se passais le jour de la convocation avec le juge ce qu'il nous dit à moi et à lui

Si vous pouviez me rassurer ou non se serais gentil merci bonne soirée